

## Les martyrs de la Commune de Paris

Article rédigé par *paris.catholique.fr*, le 26 mai 2021

Source [[paris.catholique.fr](http://paris.catholique.fr)] Il y a un siècle et demi avait lieu la Commune de Paris. Si l'on se souvient de l'effroyable répression qui s'ensuivit, on oublie que, dans un climat de guerre civile, l'archevêque de Paris et plusieurs dizaines de prêtres et de religieux ont été exécutés ou massacrés en mai 1871. Rappel historique.

L'effondrement du Second Empire a été soudain. Le 19 juillet 1870, suite à une crise diplomatique, la France déclare la guerre à la Prusse. Après la défaite de Sedan, le 2 septembre, l'empereur est fait prisonnier avec 100 000 hommes. Le 4 septembre, depuis le balcon de l'Hôtel de Ville de Paris, Léon Gambetta proclame la République et annonce la formation d'un gouvernement de Défense nationale.

L'effondrement rapide de l'Empire ne s'explique pas seulement par le désastre militaire, il est révélateur du caractère fragile de l'adhésion à l'Empire chez beaucoup. Au lendemain de la proclamation de la République, Mgr Darboy, archevêque de Paris, qui avait été Grand Aumônier de l'empereur, entra en contact avec les représentants du nouveau pouvoir et se dit disposé à « prêter au Gouvernement de la Défense un concours loyal ». Il manifestait en cela l'attitude traditionnelle de l'Église qui reconnaît les pouvoirs établis, quels qu'ils soient. Louis Veillot, dans son éditorial de *L'Univers*, fut sévère pour le régime qui venait de tomber.

La guerre continuait. Du 19 septembre 1870 jusqu'au bout de janvier 1871, Paris fut assiégé par l'ennemi, ce qui coûtera la vie à plus de 10 000 civils. Le 28 janvier Paris capitula et un armistice fut signé à Versailles pour une durée de vingt-et-un jours. Des élections eurent lieu le 8 février. Elles donnèrent une majorité monarchiste et conservatrice à l'Assemblée nationale, qui se réunit à Bordeaux. Adolphe Thiers fut nommé « chef du pouvoir exécutif provisoire ».

Le 18 mars, une foule et des régiments de la Garde nationale déclenchent une insurrection contre le gouvernement, refusant l'armistice tout en souhaitant une révolution sociale. La Commune de Paris est proclamée le 28 mars, appuyée par certaines unités militaires – les Fédérés – et son gouvernement siégera jusqu'au 28 mai, tandis que le gouvernement légitime, replié à Versailles, mettra deux mois pour reprendre la capitale.

La politique de la Commune sera marquée par une hostilité grandissante envers les hommes d'Église. Pendant quelques semaines, « la vie religieuse est, dans l'ensemble, normale », y compris pour les cérémonies du dimanche des Rameaux, le 3 avril [1]. Mais les persécutions et les troubles vont commencer bientôt.

Dès le 2 avril, la Commune rompt le concordat de 1801 et adopte un décret qui dénonce le clergé comme « complice des crimes de la monarchie contre la liberté » et qui proclame la séparation de l'Église et de l'État, la suppression du budget des cultes et la sécularisation des biens des congrégations religieuses.

À Paris le clergé n'est plus rémunéré par l'État, les biens de l'Église sont confisqués, indirectement tout l'enseignement confessionnel se trouve frappé d'interdiction. Les deux tiers des églises parisiennes vont être fermées, pillées, victimes d'actes de vandalisme ou transformées en prisons, en ateliers ou en salles de réunion pour les clubs politiques.

Ce décret sur l'Église est bientôt suivi d'un décret sur les otages (5 avril) qui permet d'arrêter « toute personne prévenue de complicité avec le gouvernement de Versailles ». En cas d'exécution d'un combattant capturé ou d'un partisan du gouvernement de la Commune, trois « otages du peuple de Paris » seront exécutés en représailles. Nombre de prêtres et de religieux – plus de 300 – vont être incarcérés. L'archevêque de Paris, Mgr Darboy, et son vicaire général, l'abbé Lagarde, sont arrêtés, conduits et interrogés à la préfecture de police. Lors du premier interrogatoire de l'archevêque, le délégué à la Sûreté publique lui lance : « Depuis dix-huit cents ans, vous nous embastillez, vous nous torturez. » Le propos illustre l'anticléricalisme virulent et revanchard qui animait nombre de communards. Mgr Darboy fut emprisonné d'abord à la Conciergerie puis à Mazas, non loin de la Bastille.

[1] Stéphane Rials, *Nouvelle histoire de Paris*, t. 10, De Trochu à Thiers. 1870-1873, 1985, p. 450.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

26/05/2021 06:00